

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son quarante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Anne Charles Lewis McKay, de la ville de Verdun, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Lloyd Irwin McKay.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son quarante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Elisabeth Knox Millar, d'Oslo, en Norvège, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec André-Stephen Millar, de la ville de Hull, province de Québec.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son cinquantième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Adrian Gregory O'Neill, de la ville de Candiac, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Eileen Patricia Wells O'Neill.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 17 mai 1967.

Le Comité permanent des divorces présente son cinquante et unième rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Annette Ferland Roussin, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Réal Roussin.